

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-taire
du 15.9.2011 sous le n°0915S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL cinque

Prix au n° 1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 7 au NICE-SNES n° 229 de décembre 2013
S3 aux stagiaires - Nice, le 25 février 2014

SOMMAIRE

P.1/1 Edito
P.2/1 Mouvement interacadémique 2013
P.3/2 Mouvement intra académique 2013
P.4/2 Vous n'avez toujours pas adhéré au SNES ?
P.5/2 Fiche syndicale
Annexe 1 : bulletin d'adhésion
Annexe 2 : fiche syndicale

Infos aux stagiaires n°4

Mouvement inter-académique : comment connaître votre académie d'affectation?

Les élus nationaux du SNES-FSU qui siègent de façon majoritaire en FPMN (formation paritaire mixte nationale) assureront **le suivi des dossiers et la transmission des résultats aux syndiqués** par mail, par courrier et par SMS (si vous avez fourni au SNES-FSU votre numéro de portable) et ce dès la fin des différentes commissions.

Nos adhérents pourront également connaître les résultats sur notre site national : www.snes.edu (en utilisant les identifiants syndicaux figurant sur leur carte d'adhérent (numéro à 6 chiffres et code à 4 lettres)).

Le calendrier prévisionnel précis des résultats par discipline est disponible sur notre site **www.snes.edu**

Comme à son habitude, le ministère communiquera via un opérateur privé **les projets** d'affectation aux collègues concernés, avant la tenue des **Formations Paritaires Mixtes Nationales** qui se réuniront du 5 au 14 mars. Ces **informations, non vérifiées et non validées en commission paritaire, peuvent varier par rapport au résultat final**, ce qui suscite trop souvent déceptions et incompréhensions... Il faut donc ne pas leur donner de valeur définitive.

Seul le résultat d'affectation promulgué en commission paritaire et communiqué à titre confidentiel à l'issue de la commission paritaire par le SNES-FSU est officiel.

**Pour tous, le SNES- FSU met à disposition une permanence téléphonique au
01.40.63.29.62 ou 64
www.snes.edu**

Mouvement intra-académique :

REUNIONS SPÉCIALES STAGIAIRE

**mercredi 19 mars à 14h30, à Nice, au lycée du Parc Impérial.
mercredi 26 mars à 14h30, à Toulon, au lycée Rouvière.**

Vous trouverez ci-dessous les réunions spéciales MUTATIONS, ouvertes à tous .

À Grasse, à partir de 17h, au lycée Tocqueville, le mardi 18 mars .

À Nice, à partir de 14h, au local du SNES : mercredi 20 mars et le mercredi 27 mars.

À Cannes, à partir de 17h, au lycée Carnot, le mardi 25 mars.

A Menton, à partir de 17h, au collège Maurois , le lundi 24 mars.

À Antibes, à partir de 17h au collège Bertone, le lundi 31 mars.

À Toulon, au local du SNES, 208 rue Olivier ,à partir de 14h30, le mercredi 12 et 26 mars.

À Draguignan, à partir de 17h30 au local de la FSU, 8 rue de Cisson, le mardi 18 mars.

À Fréjus, à partir de 17h, au lycée Camus, le jeudi 27 mars.

Ce dispositif de réunions est renforcé par celui de nos permanences dans nos locaux.

A Nice : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h ; le lundi matin de 9h à 12h30.

A Toulon : mardi de 15h30-18h30, mercredi de 14h-17h, vendredi 17h-19h.

section académique du SNES-FSU au 264 Bd de la Madeleine, à Nice Tél : 04 97 11 81 53

section départementale du SNES -FSU du Var au 208 rue Emile Ollivier, à Toulon Tél : 04 94 92 36 77

Vous trouverez par ailleurs des informations complètes dans nos publications nationales (US) et locales (Nice-SNES), ainsi que sur notre site académique : **www.snes.nice.edu**

➔ Les stagiaires affectés dans une autre académie, devront se mettre en relation avec la section académique du SNES-FSU correspondante. Les règles d'affectations du mouvement intra diffèrent beaucoup selon les académies.

Ce mouvement intra étant bien plus compliqué que le précédent, faire suivre votre dossier par le SNES-FSU, prendre conseil et élaborer votre stratégie avec l'aide des commissaires paritaires élus du SNES-FSU, est la méthode la plus efficace pour envisager sereinement cette première affectation.

➔ Calendrier prévisionnel de l'académie de Nice

Le 17 mars 2013 à 8h : ouverture SIAM – INTRA

Le 03 avril à 8h : fermeture SIAM – INTRA

Le 8 avril : date limite de retour des dossiers médicaux et sociaux

Le 8 avril : Retour confirmations des vœux

Du 5 au 9 mai : consultation des vœux et barèmes sur SIAM

Du 13 au 19 mai : Groupes de travail

Du 10 juin au 16 juin : FPMA mouvement intra



Vous n'avez toujours pas adhéré au SNES-FSU ?

Choisissez de soutenir une démarche collective de défense de l'École et de ses personnels, d'être représenté, défendu et tenu informé lors des différentes opérations administratives ponctuant votre carrière. Adhérez au SNES-FSU : si ce n'est pas déjà fait, rejoignez-nous en renvoyant le bulletin d'adhésion à notre section académique à Nice.

Montant de la cotisation : 116 euros pour les certifiés, 137 euros pour les agrégés. 66% du montant de la cotisation est déductible de l'impôt sur le revenu.

Fiche syndicale

La fiche syndicale que vous trouverez jointe est l'outil indispensable pour permettre aux élus, que vous soyez adhérent ou non au SNES-FSU, de suivre votre demande et vous conseiller. Elle est à adresser à la section académique du SNES-FSU de Nice, accompagnée de vos vœux, ou au SNES-FSU de votre académie d'affectation.